



Journée territoriale de la prévention des risques professionnels

Les T.M.S.

Troubles Musculo Squelettiques

Action de la CARSAT Midi-Pyrénées dans la prévention des TMS

4 octobre 2012

“ Prévenir *ensemble* les risques professionnels ”

Département Prévention des Risques Professionnels : Qui sommes nous ?

- Une composante de la CARSAT :
Caisse d'Assurance Retraite et
de la **Santé Au Travail**
 - Un organisme de sécurité sociale, régional, de droit privé qui gère un service public,
 - Institution paritaire gouvernée par les représentants des employeurs et des salariés
- Les 4 branches de la Sécurité Sociale :
 - La Maladie,
 - La Retraite,
 - La Famille,
 - **Les AT- MP,**

La branche AT – MP :

- **Gestion du risque social des accidents du travail et des maladies professionnelles pour les entreprises du régime général,**
- **Assureur unique obligatoire des employeurs en matière d'AT et de MP qui surviennent à leurs salariés du régime général**
- **4 grandes missions :**
 - Reconnaissance
 - Réparation
 - Tarification
 - **Prévention**

Le Département Prévention :

- Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des entreprises et coordonner la prévention avec les différents acteurs et partenaires
 - Préserver la santé et assurer la sécurité des salariés
 - Améliorer les conditions de travail
 - Diminuer le coût socio-économique des accidents du travail et des maladies professionnelles

- Nos modes d'intervention
 - AGIR en entreprise
 - DEPLOYER nos actions
 - CAPITALISER nos actions au sein du réseau Prévention (CNAMTS, INRS, autres CARSAT)

Nos moyens, nos pouvoirs :

- Le conseil, **les visites**, la réponse aux demandes
- Le contrôle, **les recommandations** :
 - **Toute mesure justifiée de prévention**
- Les incitations financières
 - **Injonction, majoration de taux**
 - Minoration de taux
 - Aides financières
- Les études, les mesures, la formation
- La documentation
- Les statistiques

Nos Priorités d'actions :

■ Générales :

- Se centrer sur les entreprises qui ont beaucoup d'AT et de MP
- Agir vers les petites et très petites entreprises
- Mettre en œuvre les axes nationaux définis par la CNAMTS, le Ministère, les axes régionaux définis par les partenaires sociaux :

■ Sur la période :

- 4 risques majeurs :
 - Risque routier
 - TMS : Troubles Musculo Squelettiques
 - CMR : cancers d'origine professionnelle
 - RPS : Risques Psycho-Sociaux
- 3 Secteurs à forte sinistralité :
 - BTP , Intérim , Grande Distribution

Quelques données statistiques 2010 :

	National	Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	Fonction Publique Territoriale Tarn-et-Garonne	Activité de Services en Midi-Pyrénées
Nb établissements	2 252 533	106 182	7 747	272	
Nb de salariés	18 641 613	767 554	46 090	2 778	
Nb d'AT avec arrêt	658 847	28 575	2 226	67	
Nb d'AT avec IP	41 241	1 716		3	
Nb d'AT mortels	531	36		0	
Nb de jours perdus	37 244 242	1 428 451		2 986	
If Indice de fréquence	36,00	37,20	48,30	24,12	10,8
TF : Taux de fréquence	23,30	24,00		21,64	
TG : Taux de Gravité	1,30	1,20		0,96	
Nb de MP avec arrêt	50 071	1 126		6	31
If Indice de fréquence	2,70	1,50		2,16	0,17
Type de MP				Tableau 57	
Nb d'AT Trajet	96 454	3 643		20	
If Indice de fréquence	5,20	4,70		5,40	3,40

Statistiques et Enjeux des Troubles Musculo-Squelettiques

T.M.S \Leftrightarrow Maladies Professionnelles

Tableau 57

Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail.

Tableau 69

Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par les machines-outils, outils, objets et chocs itératifs du talon de la main sur les éléments fixes.

Tableau 79

Lésions chroniques du ménisque .

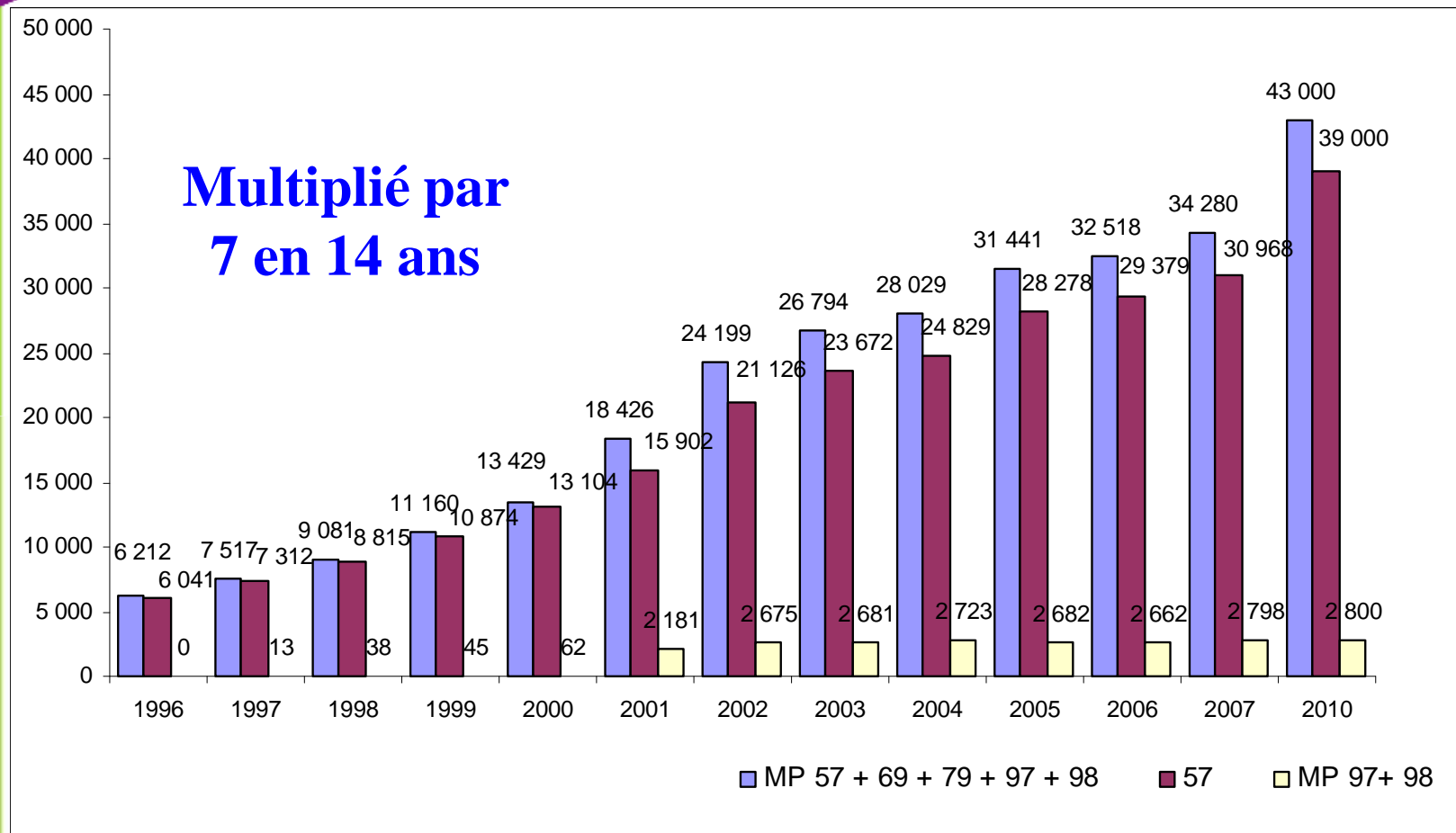
Tableau 98

Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes.

Tableau 97

Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations.

Évolution des MP reconnues au niveau national 2010



Les TMS en quelques chiffres... 2010

85% des MP

96 % des journées perdues

26 000 personnes arrêtées pendant 1 an

TMS des membres supérieurs (Région Midi-Pyrénées) 2010

- 897 MP avec arrêt – 415 MP avec IPP
- Coût : 14 M€
- 162 000 journées perdues

Enjeux : le coût du dysfonctionnement

Coût direct moyen d'une MP 57

TMS poignet (57C) : 8 000 € par MP (4,2 % d'incapacité) et **140 jours IJ Moyen**

TMS coude (57B) : 21 000 € par MP (4,64% d'incapacité) et **190 jours IJ Moyen**

TMS épaule (57A) : 50 000 € par MP (10,39 % d'incapacité) et **300 jours IJ Moyen**

Coût indirect (non assuré) = CD x 3

14

TMS poignet (57 C) 2010

Coûts Directs

Coût total

140 000 000 €

Coût moyen

8000 €

Taux d'IPP moyen

4,2% IPP

Nombre de Jours IJ Moyen

140 jours

15

TMS du coude (57 B) 2010 Coûts Directs

Coût total

163 000 000 €

Coût moyen

21 145 €

Taux d'IPP moyen

4,64%IPP

Nombre de Jours IJ Moyen

190 jours

16

TMS épaule (57 A) 2010 Coûts Directs

Coût total

700 000 000 €

Coût moyen

50 000 €

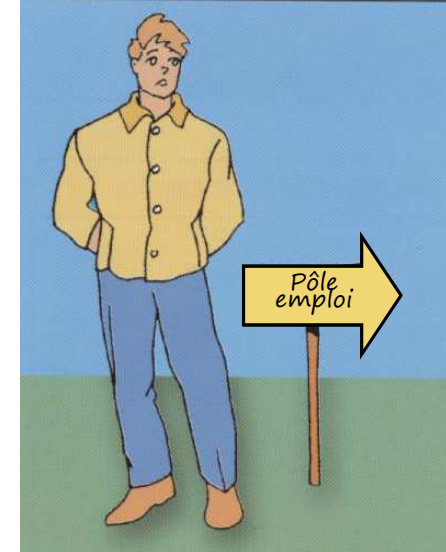
Taux d'IPP moyen

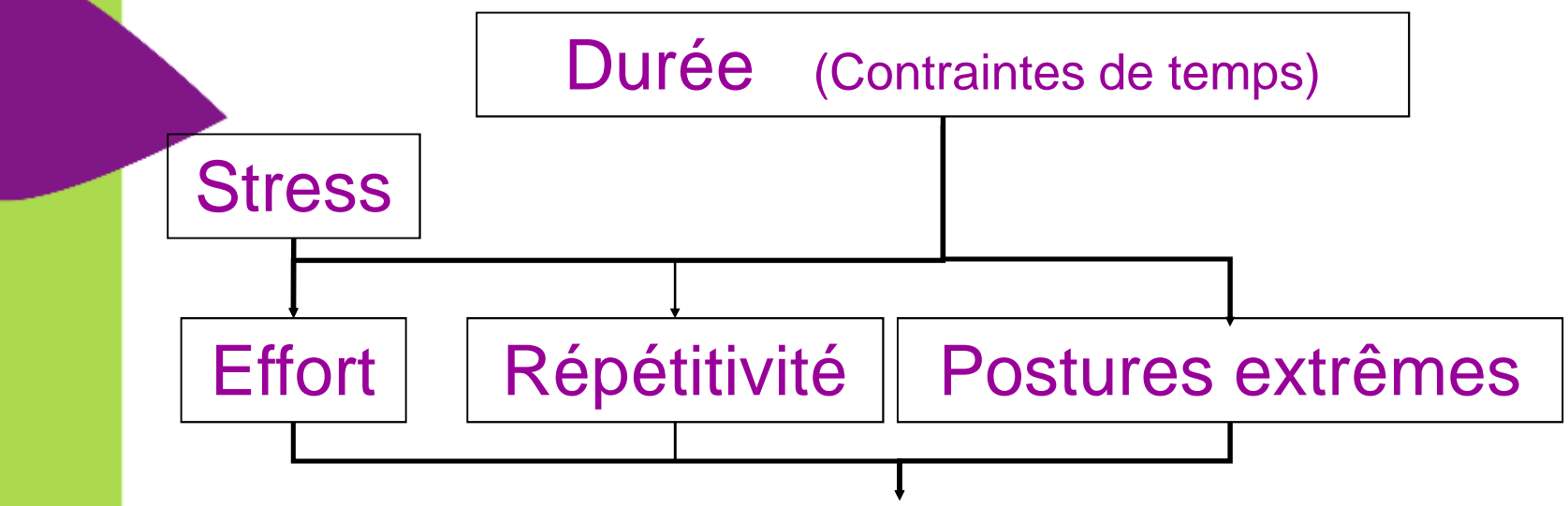
10,3%IPP

Nombre de Jours IJ Moyen

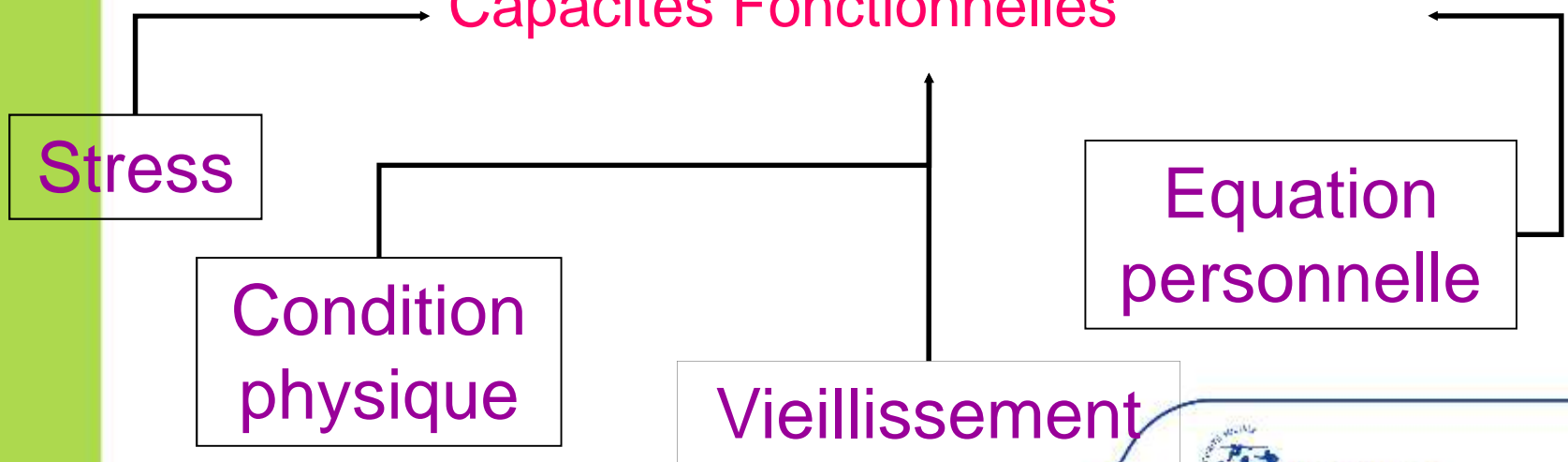
300 jours

Coût Humain des AT - MP

DOULEURS**HANDICAP****PROBLEMES FAMILIAUX****PERTE D'EMPLOI****READAPTATION**



Risque = $\frac{\text{Sollicitations}}{\text{Capacités Fonctionnelles}}$





MOBILISER

INVESTIGUER

MAITRISER

INFORMER et ORGANISER la CONCERTATION

Agir ensemble

Connaître le risque

Analyser les situations de travail

Identifier les Facteurs de Risque

Transformer les situations de Travail

Repérer l'origine de ces facteurs de risque

A chaque étape des outils et des moyens adaptés













































SECURITE SOCIALE
**L'Assurance
Maladie**

**RISQUES PROFESSIONNELS
Midi-Pyrénées**



Merci de votre attention

4 octobre 2012

“ *Prévenir ensemble* les risques professionnels ”

Pour joindre le département Prévention des risques professionnels

- 0 811 709 731 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
- prevention@carsat-mp.fr
- Par secteur d'activité :
 - Métallurgie – Chimie : ctn-ae.prev@carsat-mp.fr
 - Bâtiment et Travaux Publics : btp.prev@carsat-mp.fr
 - Transport - Logistique - Energies – Communications : ctn-c.prev@carsat-mp.fr
 - Agro-alimentaire & Services : ctn-dhi.prev@carsat-mp.fr
 - Bois & Matériaux - Commerces hors alimentation : ctn-fg.prev@carsat-mp.fr
- Centre de documentation : doc.prev@carsat-mp.fr
- En savoir plus : www.carsat-mp.fr rubrique « risques pro »